

OPC DENOMME « ECOFI QUANT OBLIGATIONS »

Code ISIN : FR0007465075

Paris, le 20 mars 2023

Objet : mise en conformité de la documentation du fonds avec la position-recommandation n°2020-03 de l'AMF

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds du fonds dénommé « ECOFI QUANT OBLIGATIONS » (ci-après le « Fonds »).

Nous souhaitons, par la présente, vous informer des changements suivants concernant votre Fonds.

Quels changements vont intervenir dans votre Fonds ?

ECOFI Investissements, société de gestion de votre Fonds, a décidé de mettre en conformité la documentation réglementaire de votre Fonds avec (i) la position-recommandation n°2020-03 de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) concernant les informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières et (ii) le règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR »).

Pour rappel, votre Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales dans sa stratégie d'investissement. Il relève donc de l'article 8 du Règlement SFDR et, à ce titre, la documentation réglementaire de votre Fonds a été mise à jour afin d'intégrer l'ensemble des informations exigées en application des obligations de transparence du règlement SFDR en matière d'intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité.

Par ailleurs, compte tenu des limites méthodologiques entourant la notation extra-financière des Etats, la rédaction de la stratégie d'investissement a été revue afin de faire des critères extra-financiers un élément de communication, sans toutefois en faire un élément central conformément à la position-recommandation AMF n°2020-03 relative aux informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette mise en conformité est sans incidence sur le profil rendement/ risque de votre Fonds et ne constitue pas une mutation.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette modification entrera en vigueur le 31 mars 2023

Si vous avez des questions ou si vous n'avez pas d'avis concernant ces modifications, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel. Si vous en acceptez les termes, cette opération n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil rendement/ risque : non
- Augmentation du profil rendement/ risque : non
- Augmentation des frais : non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : : non significatif



Quel est l'impact de cette modification sur votre fiscalité ?

La modification ci-dessus décrite est sans incidence sur la fiscalité du Fonds et des parts que vous détenez.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à contacter votre conseiller habituel.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement:

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Prise en compte des critères extra-financiers	Communication centrale	Communication réduite

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur et du prospectus de votre Fonds. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

Le document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du Fonds sont tenus à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet.

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande auprès du Service Clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après:

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard Pesaro – CS10002 – 92024 NANTERRE CEDEX

Tél: 01 44 88 39 24 - Fax: 01 44 88 39 39

Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Claire MARTINETTO